

*que
sais-je?*

LA SOCIOLOGIE DU LANGAGE

PIERRE ACHARD



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

7 FG 11/07
c29

*La sociologie
du langage*

PIERRE ACHARD



ISBN 2 13 045162 4

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1993, février
© Presses Universitaires de France, 1993
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Introduction

LANGAGE, LINGUISTIQUE, SOCIOLOGIE

L'activité humaine se déploie dans un cadre social, ce n'est pas original de le souligner. De même, il est banal de parler de communication, et d'appeler « langage » le dispositif principal dont les hommes se servent en société pour communiquer.

Ces banalités, cependant, soulèvent quelques problèmes, dès lors qu'on veut définir *cadre social*, *communication*, *langage*. Le cadre social, la « société », n'est pas simplement le fait empirique que les hommes vivent ensemble, dans un espace délimité et une période donnée. C'est le système de relations établies, stabilisées, institutionnalisées qui assigne des places, des tâches, des statuts différenciés au sein d'une communauté. Or nombre de ces relations, sinon toutes, mettent en œuvre le langage, et reposent sur une certaine communication.

Quel est le rôle du langage dans les processus sociaux ? Pour répondre, il faut prendre au sérieux la structuration interne de l'activité langagière. Réciproquement, en quoi la nature sociale de l'activité langagière affecte-t-elle sa structure ?

I. — Le langage et les langues

Pour F. de Saussure, fondateur généralement reconnu de la linguistique, le langage est une activité qui n'est possible que dans le cadre de la langue. Le fait,

apparemment anodin, qu'il écrivait en français¹ a contribué à clarifier la distinction entre « langage » et « langue », entre l'activité de langage et le cadre qui lui permet de s'exercer. Cette référence à la langue est essentielle pour définir le langage².

Le CLG appelle « parole » l'usage effectif du langage. La langue est le dispositif interprétatif partagé, présupposé par la parole individuelle :

(...) la langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise tous ses effets ; mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse ; historiquement, le fait de parole précède toujours (p. 37).

La langue (au singulier) est « encadrée » par le langage, qui la déborde « par le bas », dans l'activité de parole, et « par le haut », en tant qu'activité générale et faculté humaine. La langue n'en est qu'une actualisation particulière : à la fois institution actuelle et produit du passé. Le langage peut être étudié par plusieurs sciences — psychologie, anthropologie, philologie, etc. Il y a accord entre les linguistes pour considérer l'activité langagière comme un processus permettant de « faire du sens » grâce à un rapport stable et systématique entre les formes : la langue.

1. **La langue et les langues.** — Pour Saussure, la langue est donc le système qui permet d'interpréter une parole singulière dans une communauté donnée. Elle n'est pas observable directement, elle est tributaire des paroles qui l'ont précédée. L'emploi du singulier pour

1. L'ouvrage fondateur, *Cours de linguistique générale* (désormais CLG) n'a pas été rédigé par Saussure, mais par les auditeurs de son enseignement (C. Bally, A. Sechehaye et A. Riedlinger) d'après des notes de cours.

2. En général, les langues utilisent les sons vocaux et l'audition. Ce n'est pas une condition nécessaire. Si l'écriture, pratique dérivée, suppose des pratiques orales, par contre les langues gestuelles des sourds sont de vraies langues complètes et autonomes, susceptibles d'être langue première d'enfants sourds de parents sourds (cf. Cuxac, 1983).

opposer la langue (système) et la parole (activité) laisse indéterminé le problème de la *diversité des langues*.

En effet, le travail du linguiste va consister à dégager les règles *communes* qui permettent de relier des *formes* à des *interprétations* pour la famille de tous les énoncés relevant d'une *même* langue. Il n'y a pas, *a priori*, de critère externe pour savoir ce qui relève du même système. C'est le fait que plusieurs énoncés circulent et sont interprétés dans le même espace social qui permet au linguiste de les considérer comme relevant d'un même système. La linguistique est donc un point de vue qui prend le système de l'intérieur, en présupposant qu'il existe.

Nous verrons (chap. II) que les délimitations sur lesquelles ce point de vue repose ne sont pas évidentes. Le linguiste est tributaire de la classification sociale des pratiques langagières.

Si la langue est l'objet propre du linguiste, les langues, dans leur diversité, relèvent de points de vue sociaux, d'une représentation ou d'une symbolisation des pratiques. Ainsi, le français et l'italien sont des langues différentes, et en Syrie et au Maroc on parle une même langue, l'arabe. Pourtant, objectivement, il y a à peu près autant de différence entre l'arabe de Syrie et celui du Maroc qu'entre français et italien.

La différence entre la langue du linguiste et les langues du point de vue social se manifeste encore autrement. Pour le linguiste, il n'y a pas de parole intelligible qui ne relève de la langue. *Du point de vue social*, toute parole n'est pas toujours considérée comme relevant d'une *langue* déterminée. On distingue entre langues, dialectes, patois, parlers, jargons, etc., et ce qu'on appelle « langue » varie suivant les auteurs et les époques. L'activité sociale de langage n'est pas toujours référée à un système *désigné comme tel*, et tous les systèmes ne sont pas équivalents.

Du point de vue sociologique, ce qu'on observe, c'est les différences entre les *pratiques langagières* aux-

quelles on donne un *statut*. Rien ne garantit que ce qui reçoit statut de langue soit systématisable.

2. **La variation.** — Les linguistes décrivent les langues, mais elles sont définies par les acteurs sociaux.

Les praticiens de la linguistique définie par Saussure n'ont pas été les premiers à les décrire. Les écritures sont déjà un savoir sur les langues. Grammairiens et rhétoriciens ont, tout au long de l'histoire, exercé leur sagacité pour produire un savoir. Tout au plus les linguistes modernes sont-ils des descriptivistes plus radicaux et plus systématiques.

Les grammairiens classiques décrivaient des pratiques, en considéraient la diversité et tentaient d'en rendre raison. Vaugelas, au XVII^e siècle, décrivait les usages afin de déterminer le meilleur (le bon) usage. A la même époque, les « Messieurs de Port-Royal » construisent une grammaire « générale et raisonnée ». Leur souci était de faire le tri de ce qui relevait de la bonne langue, et de comprendre quelles règles générales peuvent rendre intelligible les productions. Au milieu du XIX^e siècle, un autre point de vue, surtout représenté en Allemagne, s'intéresse à l'évolution historique des langues, et fait de l'étymologie — jusqu'alors activité d'imagination qui permettait la plus haute fantaisie — une science précise. La méthode comparative qu'ils emploient ouvre la voie à la notion saussurienne de langue, même si on a pu lui reprocher rétrospectivement de trop atomiser les unités.

La linguistique contemporaine a intégré ces apports, insistant, comme les grammairiens classiques, sur le système (mais s'interdisant en principe de faire le tri entre bons et mauvais usages) et, comme les linguistes historiques, sur le caractère oral et empirique des faits linguistiques (mais en se centrant sur l'aspect synchronique). Elle n'a cependant pu éliminer deux propriétés bien gênantes :

- les faits de langue manifestent de la diversité, et les descriptions ont du mal à tout englober ;
- ils manifestent des changements au cours du temps, ce qui serait difficile à comprendre si la langue était un système défini et invariable.

Bref, les langues manifestent ce qu'on appelle de la *variation*. Le linguiste américain W. Labov a entrepris d'intégrer systématiquement la variation à la description des faits de langue. Il ressort de son travail (cf. chap. III), que toute langue est variable, c'est-à-dire que les productions langagières, fussent-elles d'une même personne, mettent en jeu simultanément plusieurs règles concurrentes.

Tout locuteur du français connaît le phénomène de liaison : de nombreuses consonnes finales ne sont prononcées que lorsque elles peuvent former une syllabe avec le mot suivant si celui-ci commence par une voyelle : « ils sont à Paris » prononcé / *son-a-Paris* / ou / *son-ta-Paris* /. Les locuteurs ont conscience de la liaison, du moins lorsqu'ils portent attention à leur façon de parler. Cependant, ils ne font pas toutes celles qui sont possibles et on ne peut pas prévoir avec certitude celles qu'ils feront.

Il y a d'autres phénomènes variables qui échappent à l'attention. Ainsi, les *e* muets orthographiques sont tantôt prononcés, tantôt non, sans que le locuteur en ait conscience. La prononciation d'un *e* dépend pour partie de la prononciation des autres : après une série de deux consonnes, le *e* a tendance à se maintenir (*grenier, marche vite*)¹, et à tomber après une consonne unique ; la chute du *e* créant une suite de deux consonnes, si un *e* suit, il sera donc maintenu. Il y aura donc alternance entre *je m(e) le d(e)mande* » (je m'le d'mande) et *j(e)me l(e) demande* (j'me l'demande), sans qu'on puisse exclure la solution (plus rare) *je me l'demande*².

La variation ne peut être observée que statistiquement. Aucun locuteur ne fait toutes les liaisons, mais aucun ne les « omet » toutes. Chaque locuteur a une propension inégale à les faire et en fera d'autant plus qu'il fait plus attention à ce qu'il dit.

Il peut paraître surprenant que les linguistes aient attendu le milieu du xx^e siècle pour intégrer systématiquement

1. Nous empruntons nos exemples à F. Gadet (1989, p. 82 sq.).

2. C'est pourtant cette forme qui sera préférée par les romanciers lorsqu'ils veulent introduire un « effet d'oral » en même temps que de « français populaire » ou d'« accent parisien ».

quement à la description des langues les phénomènes de cet ordre¹.

Vaugelas, au xvii^e siècle, traitait la variation en hiérarchisant les pratiques — il privilégiait l'usage de la Cour. Beauzée, dans l'article Langue de l'*Encyclopédie*, hiérarchisait lui aussi les façons de parler en fonction de la légitimité politique des locuteurs (les dialectes sont légitimes si la nation n'est pas unie quant au gouvernement, sinon il n'y a qu'un usage légitime et le reste n'est que patois abandonné à la populace). Quant aux linguistes prélaboviens, ils ont eu tendance à considérer que ce qui, dans la variation, n'était pas conditionné par le contexte linguistique mais par les conditions sociales de la parole, relevait de *dialectes* différents, c'est-à-dire de langues, certes proches, mais conceptuellement séparées. Cette tendance n'est cependant pas absolue, et les travaux des dialectologues (Gilliéron, Gauchat) sont des sources d'inspiration revendiquées explicitement par Labov.

La prise en compte de la variation conduit à introduire dans la description des éléments sociologiques. Une étude statistique qui étudie séparément la fréquence de la liaison en fonction de l'environnement linguistique, du statut social du locuteur, ou des paramètres sociaux n'aboutit pas à des résultats probants, alors que si l'on considère simultanément les trois dimensions, le phénomène est systématique.

La variation est facile à prouver dans le domaine phonologique. Son statut est plus délicat à établir en syntaxe et *a fortiori* en sémantique. Mais ceci n'enlève rien au *fait de variation* : les langues ne sont pas homogènes, et à tout moment, pour tout locuteur, coexistent des règles non compatibles, où le seul système stable est celui des probabilités de choix.

1. Les premiers travaux sont ceux d'A. Martinet (cf. notamment 1955), qui ont porté sur le conditionnement des « variantes libres ». W. Labov a mis au point une problématique qui permet la description systématique du phénomène, y compris sa dimension statistique.

Il faut situer la place de la variation dans la description linguistique. Il y a, dans la langue, des règles dites catégoriques, qui ne sont pas objet de variation. Tout locuteur du français distingue les sons *b* et *p*. En syntaxe, on utilise l'article (à la différence de langues comme le russe ou le latin). En sémantique, si certaines nuances dans l'usage des temps verbaux sont variables, l'architecture générale est commune.

Pour une langue, supposée définie, on peut hiérarchiser le système de la façon suivante :

<i>Langue</i>	<i>Situation</i>
Partie catégorique	Règles partagées par tous les locuteurs et appliquées sans variation
Partie variable	Règles alternatives. Tous les locuteurs alternent avec des probabilités variables sensibles à la situation
Partie dialectalisée	Règles alternatives, répartition catégorique des locuteurs en production
Productions inter-langues	Emprunts, changements de langue

On peut aussi classer les langues :

Langue bien délimitée	Partie catégorique prédominante
Langue sensible à la hiérarchisation sociale (situation « diglossique »)	Partie variable prédominante, facteur social déterminant
Langue en changement	Partie variable prédominante, facteur âge du locuteur déterminant
Situation de contact	Emprunts et alternances fréquentes et variables par tous les locuteurs
Répartition fonctionnelle	Variation dominée par la sociologie des situations

L'importance de la variation tient d'abord à son incidence sur l'étude linguistique du langage (qui est conduite à prendre en compte l'aspect social) ; réciproquement la linguistique variationniste modifie la façon d'envisager la sociologie du langage. '

II. — Discours et interaction sociale

1. **La notion de discours et la sociologie.** — La sociologie du langage ne se limite pas à la sociologie des langues (ou des variétés). Nous devons examiner également le problème d'*usage du langage*, rejeté par Saussure dans la parole. G. Guillaume et Z. Harris, indépendamment et pour des raisons analogues, ont introduit le terme discours pour l'usage effectif de la parole, acte de langage et non simple actualisation de la langue. Le terme a été employé dans des sens divers, par de nombreux auteurs, aussi proposerons-nous notre définition.

Nous appellerons « discours » l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie.

La notion de discours a quelques inconvénients, comme toute notion de sens commun qu'on utilise avec un sens technique. Le terme désigne parfois simplement le langage en situation, soit d'un point de vue contextuel, soit en se référant à une pragmatique de l'intention. Certains linguistes ont proposé une définition quelque peu différente. Benveniste écrit que la phrase est le « dernier niveau que [l'analyse linguistique] atteigne ». Il note que « la phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. [...] avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours ».

Il existe dans les langues des mots qui organisent les phrases entre elles : connecteurs logiques (*car, en effet, donc, mais, et*, etc.) ; pronoms dits anaphoriques (*il, le, en, y*, etc.) dont le fonctionnement *linguistique* enjambe allègrement les frontières de phrase ; adverbes tels que *alors, déjà, maintenant* ; démonstratifs lorsqu'ils fonctionnent par renvoi au texte, etc. De ces remarques, certains auteurs ont tiré la conséquence que le discours était l'organisation des énoncés dans des unités plus étendues que la phrase. La différence entre langue et discours n'est cependant pas une question de longueur, mais de point de vue : tel énoncé est une phrase du point de vue de sa structuration interne, et un discours dans la mesure où il est effectivement prononcé ou écrit par telle personne, dans telle circonstance. Ce qui en fait une phrase, c'est sa conformité à un système (la langue saussurienne), ce qui en fait un discours, c'est le caractère réel, effectif, de son usage.

La remarque de Benveniste doit être interprétée de façon radicale. Certes la langue n'existe que mise en discours, certes les effets du discours reposent sur le système de la langue, préalable à toute interprétation. Mais l'analyse du discours implique les disciplines interprétatives et non la seule linguistique.

Le discours, usage du langage, ne relève pas exclusivement de la sociologie. L'usage effectif constitue un horizon ouvert et indéterminé. Face à telle phrase attestée, le linguiste verra une structure (intégrant la variation) propre à supporter toute interprétation. Mais telle phrase prononcée par telle personne dans telle circonstance peut être envisagée suivant une multitude de points de vue qui s'entrecroisent : histoire personnelle de qui la prononce, adéquation à une séquence d'actions, conformité aux normes sociales, rapports qu'elle établit entre les interlocuteurs, qualité esthétique, etc. Chaque discipline examinera le rôle que jouent les actes de langage dans les phénomènes (psychiques, his-

toriques, sociaux, littéraires, etc.) qu'elle étudie, bien qu'elle n'envisage qu'un aspect de ces actes.

Pratiquement, ce choix de point de vue se concrétise par la mise en série. De même que le linguiste suppose qu'une série d'énoncés relève d'un même système, l'analyste de discours renverra une série d'énoncés à un même usage supposé du langage, une occurrence particulière à un corpus. Ainsi, une réponse à une question d'un questionnaire peut être analysée en privilégiant soit l'ensemble des réponses du même sujet, soit l'ensemble des réponses à une même question. L'énoncé aura des sens différents suivant la série dans laquelle on l'envisage.

Ce relativisme disciplinaire comporte une limite. Quelle que soit la série choisie, l'effet de sens repose sur une intelligibilité qui suppose un certain partage social. On pourrait souhaiter que la seule condition sociale à partager soit la langue, mais la démarche qui conduit la linguistique à intégrer la variation sape cet espoir. La dimension sociale du discours n'est pas une dimension dont les autres disciplines pourraient se débarrasser. Réciproquement, sans sujet interprétant, pas d'effets sociaux, sans préconstruit historique, pas d'organisation des dimensions sociales, etc. La focalisation sur un point de vue limite les autres sans les éliminer.

282/2p
487/77
2. L'interaction. — La notion de discours résulte du fait que l'usage de la parole est un acte social. Le système linguistique — la langue — est la forme qui permet à cet acte d'être signifiant. La notion d'interaction résulte de la démarche inverse : la prise en compte de la dimension langagière des processus sociaux.

La sociologie a toujours inclus au nombre des faits sociaux ceux qui relèvent du langage. Durkheim, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, traite de croyances. Weber repère les types de pouvoir à travers

les phénomènes éminemment discursifs. Marx et Engels eux-mêmes, qui semblent prêter un caractère immatériel aux idéologies, s'opposent au « matérialisme vulgaire » qui ne reconnaît pas le rôle de la « conscience ».

Il y a cependant loin entre la prise en compte des faits de langage parmi d'autres et celle de leur spécificité discursive, voire de leur forme linguistique. Une partie du chemin a été couverte, depuis une trentaine d'années, par une série d'écoles comme l'ethnométhodologie, l'ethnographie de la communication ou l'interactionnisme symbolique. Ces écoles rejettent le postulat d'extériorité plus ou moins présent dans la sociologie « classique » : elles se refusent à interpréter les phénomènes sociaux « de l'extérieur » et cherchent à établir les catégories sociologiques (par exemple les « classes sociales ») qui ont une réalité pour les acteurs, en examinant les interactions entre les membres de la société : la conversation, les prises de parole, les interruptions, les actes de langage, comme la requête, le compliment, etc. Elles ont développé la notion de « compétence communicative », sur le modèle de la compétence linguistique : l'exercice de la parole ne suppose pas seulement une maîtrise de la langue, mais aussi des règles de politesse, des hiérarchies établies et de leurs marques, etc. Elles insistent sur des notions comme celles de « face » (ne pas perdre la face), de légitimation, de compte rendu (capacité des membres à rendre compte des raisons de leur action). Sans toujours aller jusqu'aux formes linguistiques, ces travaux ont établi que le langage n'est pas un objet parmi d'autres, et que la sociologie doit l'intégrer dans ses préoccupations centrales.

3. La langue et la vie sociale. — Aux confins de l'anthropologie, et confrontés à des langues très différentes, certains auteurs ont posé l'hypothèse d'une dé-

pendance étroite entre structures linguistiques et structures de pensée : l'*hypothèse Sapir-Whorf*.

Fishman (1971) dégage deux axes de discussion de cette hypothèse. Le premier est le caractère plus ou moins déterminant des structures de *la langue* dans l'usage effectif du *langage*, c'est-à-dire dans le *discours*, ce qu'il formule comme une opposition entre linguistique et extra-linguistique. Le second part de l'opposition lexicale/syntaxe, mais peut être élargi aux divers niveaux d'organisation : pour chacun (phonologie, lexicale, syntaxe, sémantique, pragmatique, etc.), on peut se demander ce qui relève de la langue (au sens saussurien) et ce qui relève du discours, de l'usage.

Il en résulte quatre « niveaux », par croisement de deux dimensions (linguistique *vs* extra-linguistique ; lexicale *vs* grammaire) :

- le premier niveau suppose que le lexicale relève exclusivement de la linguistique et établit un lien étroit entre vocabulaire et perception du monde ;
- le second niveau est un affaiblissement du premier : le vocabulaire n'est plus *la* conception du monde, mais une « grille » qui facilite ou rend plus complexe l'expression de certaines notions ;
- les troisième et quatrième niveaux « redoublent » les deux premiers, mais en considérant la grammaire comme phénomène pertinent au lieu du vocabulaire.

La langue comme horizon de clôture des formes, posé de façon externe par le linguiste, diffère *des* langues comme objets sociaux. Certains phénomènes peuvent caractériser socialement les langues sans être systématiques du point de vue linguistique.

Ainsi, « l'existence d'un vocabulaire abondant pour la neige chez les locuteurs de l'eskimau et les diverses races de chevaux pour les locuteurs de langues arabes » (Fishman, p. 107) est plutôt un phénomène discursif : avec le changement du mode de vie, ce vocabulaire peut se perdre sans que la description linguis-

tique ait besoin d'être revue. Il en va tout autrement si ces listes de termes ont des caractéristiques morphologiques ou syntaxiques, comme certains termes de couleur en français qui acceptent des dérivations en *-âtre* (*bleuâtre, rougeâtre*) et en *-ir* (*bleuir, rougir*) peu représentées hors de ce champ sémantique.

La dépendance de la « pensée » à l'égard du vocabulaire ne manifeste donc que le fait qu'on pense « à la suite » et « dans le cadre » d'une tradition de pensée, et on dispose toujours de la possibilité de créer (par métaphore, métonymie, dérivation ou emprunt) des termes dont le « succès » n'est certes pas assuré, mais ne dépend pas *a priori* de la langue (saussurienne).

La réflexion impliquée par l'hypothèse de Sapir-Whorf se résout donc, en ce qui concerne la dimension lexicale, au profit d'une interprétation « faible », dans le cadre du discours et non de la langue.

Tout autre est le problème de la syntaxe.

Dans un article célèbre, « Catégories de pensée et catégories de langue », E. Benveniste (1966) examine les catégories d'Aristote.

Celles-ci sont au nombre de dix. La septième, « *être en posture* », par exemple « *il est couché* », et la huitième, « *être en état* », par exemple « *il est chaussé* » sont souvent traitées par les philosophes comme « accessoires ». Or elles sont mentionnées avant celles du « *faire* » (9^e) et du « *subir* » (10^e). Et toutes les catégories d'Aristote correspondent à des catégories linguistiques du grec. La septième correspond au *moyen*, voix intermédiaire entre actif et passif, qui a une valeur voisine de certains réfléchis français, et la huitième au *parfait*, forme indéterminée entre le temps et le mode. En grec, l'opposition essentielle était entre moyen et actif, le passif était une « forme dérivée ». Il n'est donc pas étonnant que la catégorie du « *subir* » soit en dernier, ni que les commentateurs travaillant dans les langues où parfait et moyen ne sont pas grammaticalisés trouvent « accessoires » les catégories 7 et 8. Ils échouent à comprendre le caractère essentiel attribué aux catégories 7 et 8. Cependant, ils comprennent et traduisent les catégories elles-mêmes. Les catégories de langue induisent des catégories de pensée, elles ne les déterminent pas.

Ainsi que le remarquait Jakobson, la différence entre les langues est moins ce qu'elles permettent de dire (elles permettent de « tout » dire, ou au moins de tra-

duire) mais ce qu'elles obligent à dire. En français, en anglais ou en grec un substantif est déterminé ou non (« j'ai vu un/le livre »). Il n'en est pas de même en latin ou en russe. Dans ces langues on *peut* apporter cette précision, mais elle est alors donnée *en plus*. Le locuteur aura tendance à attribuer les distinctions obligatoires à la nature des choses.

Si la langue contraint la pensée, c'est donc en tendance (et non en déterminisme strict) et par la syntaxe plutôt que par le lexique.

L'hypothèse Sapir-Whorf sous ses formes fortes (variantes 1 ou 3) est un réductionnisme inverse des *théories du reflet*, pour lesquelles ce sont les conditions « concrètes » (non langagières) de la vie humaine qui déterminent la pensée. Le langage n'en serait qu'un reflet. Popularisée par Lénine, la théorie du reflet est une sociologie du langage faisant du discours (et même de la langue, dans sa version extrême) une superstructure de l'infrastructure « matérielle » (biologique et technico-économique).

En les caricaturant, on aurait donc deux modèles de fonctionnement du discours :

Hypothèse Sapir-Whorf

Langue → discours → pratique (infrastructure linguistique)

Théorie du reflet

Pratiques matérielles → discours (infrastructure matérielle)

La notion d'infrastructure, qui, après avoir été longtemps à la mode, n'est plus guère utilisée, n'est pourtant pas dénuée de toute valeur. Il y a, dans le cadre non discursif de la vie sociale, des éléments plus « inertes » que d'autres (la démographie et le réseau routier sont plus « inertes » que les industries légères) ; il y a aussi des composantes de l'univers discursif plus inertes que d'autres (les discours de mode sont plus « mobiles » que les domaines scientifiques). La langue, dans ses composantes phonologiques et syntaxiques, est une structure très stable.